

Utilisation de DeepL pour traduire des données sensibles et/ou confidentielles

Informations au 18 janvier 2024

Voici quelques informations recueillies sur le traitement des données soumises pour la traduction via DeepL (avec l'aide du Service informatique de la HEIG-VD) :

- Version gratuite : ne convient pas à des documents confidentiels ou contenant des données sensibles.
 - Le contenu est traité en dehors de l'Europe (Islande), non soumis au RGPD.
 - Le contenu est enregistré sur les serveurs de DeepL pour améliorer les traductions.
 - Voir aussi : <https://www.deepl.com/fr/privacy>, article 3 : « la version gratuite de DeepL ne peut être utilisée pour traduire des textes contenant des données à caractère personnel de quelque nature que ce soit. La traduction de ce type de données n'est possible que dans le cadre d'un abonnement à DeepL Pro »

- Version payante DeepL Pro :
 - Les traductions sont traitées en Union Européenne.
 - La gestion des PDF se situe en Union Européenne, notamment pour être convertis en fichier éditable pour la traduction.
 - Les données ne sont pas conservées : « La traduction de ce type de données n'est possible que dans le cadre d'un abonnement à DeepL Pro ».

L'obtention d'une licence "named user" passe par le SI : la licence est bloquée à 1 utilisateur nominatif même si l'utilisateur ne l'utilise pas. C'est un usage personnel non transmissible. On crée un compte personnel qui permet de se connecter dans l'application.